

Zeitschrift: Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse
Band: 84 (1933)
Heft: 1

Artikel: Consommation du bois d'œuvre brut en Suisse
Autor: Badoux, Eric
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-784944>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 08.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

qui ont inspiré les lignes précédentes. D'autres viendront plus tard, qui s'attelleront à la même tâche et constateront les changements éventuels intervenus.

Sam. Aubert.

Consommation du bois d'œuvre brut en Suisse.

Enquête de 1930.

Le 21^{me} fascicule des « Statistiques de la Suisse », qui est en même temps la 9^{me} livraison de la Statistique forestière, nous présente les résultats de l'enquête faite en 1930 sur la consommation du bois d'œuvre brut en Suisse. C'est un fort cahier de 134 pages, comprenant une introduction qui dégage les résultats principaux et souligne les constatations les plus intéressantes, près de 100 pages de tableaux et de nombreux graphiques qui facilitent une vue d'ensemble.

Cette enquête répondait à un vœu exprimé, en octobre 1926 déjà, par l'*Association suisse d'économie forestière*. La statistique publiée en 1914 avait perdu toute valeur pratique et ne pouvait aucunement renseigner sur les capacités de notre industrie du bois. C'est à l'action conjuguée de l'Association déjà nommée, de la Société forestière suisse et de l'Association suisse des industries du bois qu'est due la décision, prise le 30 septembre 1927 par le Conseil fédéral, sur une proposition du Département fédéral de l'intérieur, qu'il serait fait une nouvelle statistique de la consommation du bois d'œuvre brut en Suisse.

L'exécution de ce travail fut confiée à l'*Inspection fédérale des forêts*; la collaboration du *Bureau de statistique* lui fut assurée. En fait, ce dernier se chargea du travail de préparation et de tri, des récapitulations par genre d'entreprise, par commune, district et canton. L'Inspection fédérale se réserva l'interprétation des données, soit l'établissement du texte, de tableaux synoptiques et de graphiques devant donner une image frappante de certains contrastes. Grâce à l'aide efficace des autorités tant communales que cantonales, des associations d'économie forestière et de l'industrie du bois, l'enquête et son dépouillement ont été menés à bon terme sous l'experte direction de M. *Roman Felber*, ingénieur forestier à l'Inspection fédérale des forêts. L'Inspection des forêts avait, à l'origine, espéré pouvoir faire sa statistique conjointement avec le recensement des entreprises, effectué en automne 1929. Cette exécution simultanée s'avéra impossible; cependant, le questionnaire des entreprises fixant si les exploitations consommaient du bois d'œuvre brut ou non, la liste des adresses nécessaires pour l'enquête fut fournie par le dépouillement des résultats du recensement. Cette liste, établie à l'aide de l'Annuaire suisse de la construction, revue par les inspections cantonales des forêts, accusa tout d'abord 20.000 entreprises consommant du bois d'œuvre brut. Un second examen réduisit le nombre des

exploitations entrant réellement en ligne de compte au chiffre plus modeste de 8968.

Tandis que la statistique de 1907 concernait uniquement le bois produit en Suisse, mais n'excluait pas les sciages, la nouvelle enquête ne s'occupe que de la *consommation de bois brut, les bois étrangers y compris*, par contre. Le bois de stère employé comme bois d'œuvre, ou pour la fabrication du papier, est également pris en considération. Pour répondre à un vœu spécial de l'industrie du bois, le recensement des machines et installations servant à travailler le bois, soit donc de l'équipement mécanique des entreprises examinées, fut fait par la même occasion.

Les résultats d'une enquête de ce genre contiennent des indications extrêmement importantes pour notre économie forestière. Il y a évidemment, dans la nature même d'un tel recensement, bon nombre de sources d'erreur. D'abord, malgré l'assurance formelle qui fut donnée aux chefs d'entreprise que la plus entière discrétion serait observée, il est possible que ceux-ci aient été influencés dans leurs indications par la crainte qu'on aille utiliser leurs chiffres dans un but fiscal ou pour une contingentation possible. Ensuite, la statistique porte uniquement sur les *entreprises* qui travaillent le bois. Le bois d'œuvre, employé par le propriétaire même de la forêt, n'a été compté que s'il a été travaillé dans une des entreprises examinées. Troisièmement, les indications données se rapportent toujours à l'exercice financier écoulé, qui ne coïncide par forcément avec l'année civile 1929. Et si l'exercice financier se confond dans la règle avec l'année civile, ce n'est pas le cas pour l'année forestière qui se termine fréquemment en automne déjà. On pourrait aussi alléguer que tout le bois d'œuvre brut n'a pas crû dans les forêts : qu'on pense aux 10.000 m³ de noyer !

L'exercice auquel se rapporte l'enquête ne représente pas une période absolument normale, du fait que la situation économique a été favorable en 1929. Les chiffres ne répondent naturellement plus à l'état de choses actuel créé par la crise que l'industrie du bois, comme toute autre, subit actuellement.

Les 8968 *entreprises* ayant consommé du bois d'œuvre brut en ont employé, au total, 2.575.081 m³. Voici dans quelle proportion les différentes branches étaient représentées parmi elles et ont pris part à la consommation : (Voir page 14.)

Il est clair qu'il est impossible d'établir une séparation rigoureuse entre les différents genres d'entreprises. Prenons comme exemple les parqueteries — celle d'Aigle, surtout —, où l'on ne se borne pas à la fabrication du parquet, puisque 86,40 % du bois travaillé sont résineux.

La *consommation moyenne* par entreprise est de 287 m³. Les moyennes des groupes sont plus intéressantes : les fabriques de pâte de bois, cellulose, papier et carton viennent en tête avec 19.298 m³,

Genre d'entreprise	Nombre des entreprises	Consommation du bois d'œuvre brut
	%	%
Scieries, imprégnation	22,08	58,32
Charpenterie, construction de chalets . .	13,84	12,80
Parqueterie	0,20	1,46
Ebénisterie	14,36	2,50
Objets faits au tour	2,64	0,20
Tonnellerie	1,51	0,23
Boissellerie, caisses, objets grossièrement travaillés	6,85	3,74
Bâtiment	14,95	3,36
Pâte de bois, cellulose, papier, carton . .	0,22	14,99
Charronnage, engins de sport	18,44	1,20
Autres entreprises	4,91	1,20

suivies de loin par les parqueteries (2087 m³), les scieries et ateliers d'imprégnation (759 m³), les fabriques d'allumettes (666 m³). D'autres branches, que le nombre d'entreprises rend importantes, enregistrent des moyennes beaucoup plus faibles; bâtiment: 65 m³, menuiserie: 50 m³, tonnellerie: 44 m³, travail au tour: 21 m³, charronnage: 19 m, sculpture sur bois: 5 m³. Il faut se garder de les considérer comme négligeables; leur consommation de bois brut égale 8%, et une bonne partie du bois employé par elles leur est livrée sous forme de planches. A ce propos, il est intéressant de comparer le nombre des entreprises, consommant du bois d'œuvre, révélé par le recensement de l'automne 1929, avec celui des entreprises n'employant que du bois d'œuvre *brut*.

	Nombre des entreprises d'après		Nombre des personnes occupées
	la statistique du bois brut	le recensement de 1929	
Bâtiment	1341	3777	71.040
Menuiserie	1288	6903	31.430
Objets faits au tour	237	369	1.049
Objets sculptés ou incrustés, marqueterie	141	211	771
Tonnellerie	135	1053	1.615
Charronnage, engins de sport	1654	2647	4.186

Des cantons, c'est Berne qui possède le plus grand nombre d'entreprises consommant du bois d'œuvre brut (2003) et qui fait

la plus forte consommation de ce produit (464.940 m³). Appenzell Rh. Int. atteint le minimum : 33 entreprises et 4471 m³.

Ni l'étendue du canton, ni celle des boisés, ou le nombre des habitants, ne déterminent la quantité de bois brut employée. L'industrie du bois a subi un développement influencé par les facteurs les plus divers. Dans les petits cantons, une seule grosse entreprise modifie totalement la moyenne. A Soleure, la consommation *d'une seule fabrique* de papier égale les trois quarts de celle du canton tout entier.

87,34 % du bois consommé reviennent à l'épicéa et au sapin, 91,37 % aux résineux. La part des feuillus se borne à 8,63 %.

La répartition varie beaucoup suivant les genres d'entreprises. Dans le charonnage, la fabrication des engins de sport, dans les entreprises travaillant au tour, dans les fabriques d'allumettes, les ateliers de marqueterie et de sculpture sur bois, la consommation de bois de feuillus est fort élevée; elle est, par contre, insignifiante dans la charpenterie, l'industrie du bâtiment et la fabrication du papier.

La consommation varie aussi grandement d'un canton à l'autre et par régions, ce qu'illustrent éloquemment les graphiques. Le *pin sylvestre* est beaucoup employé dans les cantons de Schaffhouse, Bâle-Campagne, Thurgovie et Zurich; le *mélèze*, dans le Valais, les Grisons et le Tessin; le *pin Weymouth*, dans les cantons d'Argovie, de Zurich et de Berne. On travaille beaucoup le *peuplier* et le *châtaignier* dans le Tessin, etc.

La part du bois de papier s'élève à 380.335 m³. Il faut y ajouter 10.213 m³ d'autre bois d'œuvre façonné en stères et utilisé différemment.

24 % de la consommation, soit quelque 610.000 m³, ont été couverts par du bois de provenance étrangère. Si l'on fait abstraction du bois à papier, dont nous importons environ 300.000 m³ par an, cette part est réduite à 14,5 %, ce qui est encore considérable.

Les scieries et les établissements d'imprégnation trouvent dans le pays environ 85 % du bois qui leur est nécessaire, les fabriques de papier 25 % seulement. On voit combien la mesure dans laquelle l'industrie est dépendante de l'étranger diffère selon les genres d'entreprise. De nombreux cantons importent des quantités minimales de bois brut : le vaste coin de pays qui groupe Berne (3 %), le Valais (0,3 %), Fribourg (0,8 %), (Vaud (1,8 %), Neuchâtel (0,7 %), ne dépend pour ainsi dire pas de l'étranger. C'est dire que notre bois, souvent injustement décrié, est capable de satisfaire, dans de vastes parties du pays, aux exigences d'une industrie développée.

Le pourcent de bois étranger varie selon les essences : il est de 36 % pour le pin sylvestre, 24 % pour l'épicéa et le sapin, 17 % pour le mélèze.

Le bois d'œuvre brut de feuillus importé comprend 60 % de hêtre, plus de 30 % d'autres bois indigènes et seulement 6,51 % de

bois exotiques. Cette dernière catégorie n'a donc pas l'importance qu'on veut bien lui assigner, même si l'on considère l'importation du bois travaillé.

L'enquête a nettement montré que la consommation de bois travaillé à façon (bois que son possesseur a pris dans sa propre forêt, ou reçu en vertu d'un droit d'usage et qu'il fait travailler par une entreprise pour l'employer lui-même dans sa propre exploitation) a des proportions beaucoup plus fortes qu'on ne l'admettait. On travaille, dans ces conditions, 270.000 m³.

Depuis 1930, un accroissement constant de l'importation, nullement en rapport avec une augmentation des besoins, a complètement changé l'état des choses. On a essayé d'endiguer l'inondation de bois étranger, qui menaçait notre production nationale, par des limitations mises à l'entrée et le relèvement des droits de douane. La proportion entre le bois étranger et le bois indigène s'est singulièrement modifiée, néanmoins.

La crise actuelle passée, il faudra s'attendre, plus que jamais, à une vive concurrence dans tous les domaines, celui de l'économie forestière comme un autre. Il faudra donc viser à ne mettre sur le marché que des bois de première classe et s'adapter aux besoins du commerce et de l'industrie. Il va sans dire que cela ne se fera qu'autant que ce sera compatible avec le maintien jaloux de la productivité forestière.

Ces lignes, empruntées pour une part presque textuellement à l'« Introduction » de M. *Felber*, ne suffisent pas à donner une idée complète de cette neuvième livraison de la Statistique forestière, où soit les sylviculteurs soit les industriels du bois puiseront foule de renseignements intéressants. Nous ne saurions leur donner une meilleure fin qu'en citant cette conclusion : « Les intérêts de la sylviculture et de l'industrie du bois sont intimement liés. Ce n'est pas dans une hostilité réciproque, c'est dans la bonne entente et dans une collaboration consciente que seront résolus les grands problèmes en face desquels l'avenir nous mettra. »

Eric Badoux.

NOS MORTS.

† D^r Franz Fankhauser.

Le doyen des forestiers suisses, M. le D^r Fankhauser, qui avait pris sa retraite il y a trois ans à peine, s'est éteint âgé de 84 ans, le 7 novembre dernier, après une courte maladie dont il paraissait tout d'abord avoir triomphé. De nombreuses années d'existence semblaient encore promises à ce vieillard qui avait conservé, à tous égards, une verdeur remarquable; n'a-t-on pas vu, par exemple, cet infatigable chercheur entreprendre, malgré son grand âge, peu avant